

**RENCONTRE DE LA CARITAS SENEGAL
AVEC PARTENAIRES DU NORD
POPONGUINE DU 5 AU 7 MARS 2001**

Mot d'accueil

Chers amis,

C'est avec un réel plaisir que je suis appelé à vous adresser ce mot de bienvenue pour cette rencontre que nous avons ardemment désiré depuis plus de 3 ans. Cette rencontre apparaît comme une nécessité évidente devant les longues années vécues en partenariat avec nos églises sœurs que vous représentez. Voici, en effet, plus de 50 ans que nous oeuvrons ensemble dans une solidarité exemplaire par la durée et par l'ampleur des activités entreprises au bénéfice de nos populations les plus démunies.

Avant de vous faire un bref historique de ce partenariat vécu en église, permettez-moi de saluer et de remercier certains d'entre les partenaires du nord qui ont accepté de faire ce déplacement.

► Le Secours Catholique Français représenté par Monsieur Vincent SIBOUR, responsable du département Afrique. Le Secours Catholique Français a été la première organisation en 1945 à proposer à l'église catholique du Sénégal, sa collaboration pour apporter secours aux personnes nécessiteuses dans le cadre du service de la charité de ce qu'on appelait alors "l'œuvre du panier". Depuis lors, avec ses micros-projets, le secours catholique n'a cessé sa collaboration pour l'implantation et la consolidation de la Caritas Sénégal. On peut d'ailleurs signaler que les micro-projets sont devenus macro-projets vu l'importance des sommes injectées au Sénégal par le Secours Catholique Français.

► La Caritas Autriche représentée par Monsieur Franz BRULLER de la Caritas Centrale d'Autriche, un des responsables des affaires africaines au sein de la Caritas Internationalis et de Monsieur Bernhard FISCHER, responsable à Caritas Innsbruck pour le Sahel. Nous rappelons que l'Autriche a mandaté la Caritas Innsbruck depuis quelques années pour gérer le partenariat Sénégal/Autriche. Grâce à cette tâche confiée à Caritas Innsbruck, les relations entre l'Autriche et le Sénégal ne font que s'amplifier. En parlant du partenariat Autriche/Sénégal, je ne peux m'empêcher d'évoquer la mémoire du feu Dr FILL et du feu prélat UNGAR, pionniers infatigables qui ont jeté les bases de notre partenariat avec l'Autriche dont l'hôpital Saint Jean de Dieu Thiès constitue le plus beau fleuron.

► Le CRS appelé communément Caritas Amérique représenté au Sénégal par son directeur, Monsieur AJAVON, membre avec nous de la confédération de Caritas Internationalis, mérite notre salutation et nos remerciements car si aujourd'hui des milliers de jeunes ruraux ont accès à l'école grâce à l'action des cantines scolaires, nous le devons au secours catholique américain qui a initié avec nous en 1970 le programme de cantines scolaires. Depuis lors, la collaboration entre le CRS et Caritas Sénégal ne cessent de se développer en qualité et en nombre de secteurs d'intervention.

► La Fondation Jean Paul II : c'est avec une grande joie que nous accueillons la Fondation Jean Paul II représentée par son Secrétaire Général, l'Abbé Fulgence COLY. La Caritas Sénégal, avec l'ensemble des Caritas du Sahel, ont participé à la mise sur pied de la Fondation Jean Paul II. Nous avons été sollicités pour le démarrage de l'équipe de la Fondation en la personne de Monsieur Nicolas Ambroise NDIAYE. Par la suite, la Fondation Jean Paul II a bien voulu associer les Caritas Diocésaines dans la gestion des différents projets initiés au Sénégal, c'est donc un nouveau partenariat que la Fondation nous offre. Nous demandons à Monsieur l'Abbé Fulgence COLY, Secrétaire Général, d'exprimer au Conseil d'Administration, notre gratitude pour la confiance manifestée à la Caritas et pour les nombreux projets financés pour venir en aide à nos populations.

Nous espérons que cette rencontre contribuera à renforcer notre collaboration avec la Fondation.

Les absents : nous regrettons profondément de ne pouvoir citer d'autres partenaires du nord qui s'étaient associés à la France, à l'Autriche et à l'Amérique pour mettre en route le partenariat qui régit aujourd'hui nos relations, je veux nommer : les membres de la confédération de Caritas Internationalis absents à cette rencontre et qui nous ont envoyé leurs excuses et leurs regrets de ne pouvoir participer à cette rencontre : la Caritas Suisse et la Caritas Allemagne.

► Les membres de la Coopération Internationale pour le Développement et contre la Faim (CIDSE), Misereor, Développement et Paix du Canada et Cebemo devenu maintenant Cordaid.

► K.L.B. : la KLB de la Bavière en Allemagne était aussi invitée à cette rencontre et nous a envoyé ses excuses et regrets car elle aurait bien voulu assister à cette rencontre. Le partenariat avec la KLB au niveau du Sénégal date de 1948 avec les organes de la JAC. Les adultes ont par la suite instauré un partenariat avec nos diocèses et ils ont sollicité à cet effet, la collaboration de la Caritas. Nous demandons à l'Abbé Alphonse SECK de bien vouloir leur transmettre l'expression de notre vive gratitude pour la confiance qu'ils manifestent à la Caritas et l'effort soutenu qu'ils apportent à nos diocèses.

Avant de passer au bref historique du partenariat, il me paraît opportun de vous signaler que dès sa reconnaissance comme association par décret le 10 novembre 1966 N° 66-877, la Caritas a été reconnue par les autorités sénégalaises d'utilité publique le 14 février 1974. La Caritas Sénégal signe avec l'état sénégalais une Convention de collaboration qui offre à la Caritas Sénégal des avantages qui lui permettent de participer efficacement au développement du pays.

C'est donc le partenariat qui scelle jusqu'aujourd'hui les relations entre Caritas Sénégal et l'état sénégalais à travers ce qu'on appelle aujourd'hui "les Programmes d'Investissements" signés d'accord partie tous les 2 ans. Par ce partenariat, la Caritas inscrit son action dans la politique et les programmes de développement de l'état.

Historique du partenariat

Dans le salut adressé au Secours Catholique Français, nous avons signalé que la France a été le premier partenaire dans l'action sociale de l'église en 1945. Le partenariat national et international verra le jour avec la sécheresse de 1973, c'est alors que la solidarité internationale se développe pour venir en aide aux populations du sahel. L'Allemagne avec Misereor, la Caritas Suisse, la Caritas Autriche, Cebemo, Développement et Paix du Canada se concertent pour mettre sur pied un service national de forage et puits géré par la Caritas Nationale. Il s'agit de la manifestation de solidarité des églises du nord avec leurs frères des églises du sud.

Durant la période 1973 à 1981, les relations avec les partenaires ci-dessus cités sont gérées par l'églises du Sénégal à travers la Caritas Sénégal domiciliée au km 11 avec ses différents services basés à Mbour. C'est l'époque du Programme Hydro-Agricole (PHA). Le Secours Catholique continue sa collaboration au niveau paroissial avec ses micro-projets.

La période de 1983 à 1999 voit se développer les Caritas Diocésaines par décision de la Conférence Episcopale du Sénégal. En effet, après plusieurs assemblées générales la Caritas nationale opère un démembrement et une décentralisation de la Caritas Sénégal qui conduit à l'autonomie des Caritas diocésaines. L'action de proximité de la diaconie de pastorale sociale est alors confiée aux diocèses qui se structurent et créent leur propre partenariat avec certains membres de la confédération de Caritas Internationalis et de la CIDSE.

Le Secrétariat National de la Caritas qui naîtra de cette réforme sera défini par la Conférence Episcopale du Sénégal comme un organe de concertation, d'harmonisation et de prestataire de services nationaux au bénéfice des diocèses. Les Caritas diocésaines constituent avec les membres fondateurs la Caritas Nationale.

Ces Caritas diocésaines sont donc des structures bien établies, administrativement hiérarchisées et financièrement autonomes. Cette décision a pour conséquence la création d'un partenariat direct des Caritas diocésaines avec les Caritas ou structures ecclésiales du nord. La gestion des projets et l'appui structurel se font directement.

Pour raison d'efficacité, les Caritas diocésaines les plus fiables dans leur organisation et dans la gestion et le suivi de leurs projets trouvent plus facilement des partenaires. Les relations inter-personnelles contribuent fortement au choix des partenaires du nord et conduisent à la disparité entre les Caritas Diocésaines. On a alors tendance à perdre de vue la notion de solidarité dans le développement de nos Caritas Diocésaines.

La réforme de la Caritas Sénégal opérée par deux assemblées générales 1988 et 1996 a eu donc pour conséquence, la naissance du secrétariat national et du comité exécutif avec ses commissions techniques. Le rôle du Secrétariat National est bien défini par les statuts et règlement intérieur, mais ses moyens matériels et financiers pour assurer sa survie ne sont pas prévus de façon claire. Son budget de fonctionnement était assuré jadis par les partenaires du nord ; malheureusement, la plupart de ses partenaires se sont désengagés et seuls le Secours Catholique Français et la Caritas Innsbruck nous accordent leur appui. Les fruits des prestations servies aux diocèses ne suffisent pas et le Secrétariat National rencontre d'énormes difficultés à survivre.

Les réfacturations des exonérations et admissions temporaires constituent une opération aléatoire qui dépend entièrement de nos relations avec les autorités sénégalaises. Le Secrétariat National a vécu des moments très difficiles lors du retard de la signature du programme d'investissement que l'état lie aux bénéfices accordés par la Convention.

Les motifs de cette rencontre

Depuis 50 ans, nous avons vécu un partenariat qui a permis une collaboration digne d'éloge, les sommes et les efforts consentis par les uns et les autres, le résultat de tout ce travail réalisé au bénéfice de plusieurs milliers de personnes constituent un motif pour qu'ensemble nous puissions voir ce qui a été fait. Quand cela a été fait et comment mieux faire pour l'avenir.

Depuis 50 ans, la Caritas a subi des transformations. Ses relations avec le gouvernement et vous ses partenaires ont subi aussi dans tous les domaines, quelques évolutions. Nous avons donc pensé qu'il était temps de marquer un arrêt pour repréciser nos objectifs et mettre sur pied de nouvelles stratégies.

Voici donc les objectifs visés par cette rencontre. Vous les trouvez dans les termes de référence que nous vous avons envoyés en son temps. Il s'agira au cours de cette rencontre pour la Caritas Sénégal, de faire dans un premier temps à ses partenaires du nord un bref exposé sur la situation socio-politique du Sénégal marqué par une alternance politique dans un contexte de pauvreté de plus en plus croissante. Puis elle présentera sa dynamique organisationnelle, ses organes de fonctionnement les relations entre Caritas nationale et Caritas diocésaines, le programme harmonisé, les conclusions de l'évaluation gouvernementale.

En second lieu, elle présentera les résultats du diagnostic réalisé par le consultant.

En troisième lieu elle fera le bilan (force et faiblesse et perspective du partenariat) **"plaidoyer pour une Caritas forte, unie et prospère"**.

Cette étape qui constituera sans doute un moment fort de cette rencontre devra permettre d'enclencher une réflexion constructive pour explorer les voies et moyens pouvant permettre à la Caritas d'atténuer sa trop grande dépendance financière actuelle, mais aussi pour baliser le type de partenariat que la Caritas Sénégal doit nouer au niveau : local, bilatéral, multilatéral.

Elle doit être l'occasion de mieux préciser la place à réserver au Secrétariat National et aux commissions techniques ainsi que les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à leur bon fonctionnement. Cette rencontre devrait enfin être un cadre d'échange qui permettrait aux partenaires du nord de donner un aperçu sur :

- * Le mode de fonctionnement, la dynamique organisationnelle de leurs différentes structures ;
- * Le partenariat tel qu'il est réalisé avec un ou deux pays de la sous région africaine de l'ouest à titre d'exemple ;
- * Cette rencontre devrait au final permettre aux deux parties d'avoir une meilleure compréhension des contraintes des attentes des uns et des autres et déboucher sur une vision commune de partenariat sous tendu par un consensus vecteur de redynamisation d'un partenariat fécond et fructueux pour le grand bénéfice des populations.

Le 23 février 2001

**Abbé André Sène
Secrétaire Général**